



Fédération des associations pour le don d'organes et de tissus humains

DOSSIER DE PRESSE 2 0 1 8

(Mise à jour : janvier 2018)



www.france-adot.org



SOMMAIRE

↳ Un mouvement de bénévoles au service de la vie	p. 2
↳ Pour le respect de la volonté du donneur	p. 3
↳ FRANCE ADOT et le don	p. 4
↳ FRANCE ADOT – Actualités 2018	p. 5

Un mouvement de bénévoles au service de la vie

HISTORIQUE



- **Août 1969** : A l'instigation du professeur Jean DAUSSET, prix Nobel de médecine, quelques volontaires, ni malades, ni greffés, ni médecins, ont créé la Fédération des Associations pour le Don d'Organes. Objectif : faire évoluer les consciences des citoyens, et solliciter leur adhésion au don d'organes, une thérapeutique nouvelle et révolutionnaire.
- **Février 1978** : Reconnaissance d'utilité publique.
- **Avril 2009** : Labellisation « grande cause nationale »
- **Juillet 2014** : Renouvellement de l'agrément du Ministère de l'Education Nationale.

MISSIONS

Fidèle à ses missions d'origine, la fédération FRANCE ADOT s'attache notamment à :

- Promouvoir les **dons d'organes et de tissus post-mortem**, dans le respect de l'éthique
« *anonymat - gratuité - volontariat* »
- Diffuser la **carte de donneur d'organes**
- Promouvoir le **don de moelle osseuse**, et enrichir le **registre des volontaires**
- Promouvoir le **don de tissus et de cellules du vivant**
- Soutenir la **réflexion des pouvoirs publics** en vue de la révision permanente de la loi de bioéthique

FORCE D'INITIATIVES

FRANCE ADOT est le premier mouvement associatif à avoir :

- ✓ Proposé aux citoyens une carte de donneur, la carte du OUI, en 1970
- ✓ Recruté activement des volontaires en vue de la constitution du fichier national des donneurs de moelle osseuse, dès 1983
- ✓ Initié une journée nationale du don d'organes, en mai 1996.
- ✓ Mis en service un site internet offrant la possibilité de demander sa carte, en janvier 2004.
- ✓ Diffusé en 2007 une campagne de communication originale pour promouvoir le don d'organes
- ✓ Reçu, en juillet 2009, l'agrément ministériel national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public (renouvelé en 2014)

DES CHIFFRES

- 2 000 bénévoles animent les 75 associations départementales

EN 2016 :

- 400 conférences grand public
- 280 manifestations à caractère sportif, culturel, ou autre.
- 1470 stands d'information
- 2200 interventions scolaires
- 90 000 jeunes citoyens informés
- 120 000 cartes de donneur d'organes délivrées
- 7 000 engagements de volontaires au don de moelle osseuse



FRANCE ADOT pour le respect de la volonté du donneur

Témoigner de sa position vis-à-vis du don d'organes en informant ses proches est recommandé.

Porter sur soi une **CARTE D'AMBASSADEUR DU DON D'ORGANES** est un signe très fort de solidarité, et permet à nos proches de ne pas choisir à notre place.



Dans la pratique, la loi sur le consentement présumé ne donne pas la possibilité d'affirmer officiellement son choix de donner.

Le respect de la volonté de la personne est un impératif pour FRANCE ADOT.

Ceci explique ses nombreuses prises de position demandant au législateur de mettre en place un système permettant aux personnes qui ont fait le choix de donner leurs organes de **FAIRE RESPECTER CE CHOIX** quelle que soit la position de la famille ou des proches.

Janvier 2017 : Dans le cadre de la loi de modernisation du système de santé, le principe du consentement présumé est renforcé. De nouvelles possibilités d'exprimer son refus sont offertes.

FRANCE ADOT en prend acte.

Toutefois, elle estime qu'une solution doit être envisagée pour que les citoyens favorables au don puissent le faire savoir officiellement et bien entendu sans obligation.

FRANCE ADOT

LA LOI CHANGE AU 1ER JANVIER 2017...
ALORS FAISONS ÉVOLUER LA LOI !!!

Et Pourquoi pas une nouvelle Possibilité ?

* Registre National des Positionnements

FRANCE ADOT et le don

≡ DON d'ORGANES – des mots pour soulager les maux

Espoir pour des milliers de malades en attente

Mobilisation des équipes médicales

Fiabilité du constat de la mort encéphalique

Ecoute des témoignages au nom du défunt – **Respect** du corps du donneur

Liberté liée au consentement présumé – **Volonté** de chacun

Tolérance envers la destination du don – **Egalité** devant les soins

Loi sur les valeurs d'anonymat et la gratuité

Le don d'organes est et demeure
une réflexion citoyenne



Tous les chiffres 2016
et l'évolution sur plus d'une décennie [ici](#)

≡ DON de MOELLE OSSEUSE – une solidarité hors frontières

Trouver un donneur compatible est rare.

S'inscrire est une démarche réfléchie et universelle.

Le registre français des volontaires au don de moelle osseuse est relié aux 75 registres gérés par les Centres internationaux, qui rassemblent plus de 28 millions de Donneurs dans le monde.



ETRE DONNEUR,

C'est s'engager fortement, sans distinction, sans différence.

Aujourd'hui, demain, ou après-demain, sans certitude de donner.



FRANCE ADOT

Actualités

2018

- ▶ **13^{ème} Semaine de mobilisation pour le don de moelle osseuse**
Mobilisation des bénévoles pour cette 12^{ème} semaine qui se déroulera du 12 au 17 mars
- ▶ **« La Vie en Face »**
Dans le but d'intensifier le recrutement de nouveaux bénévoles, ce court métrage s'intéresse aux raisons qui poussent à s'engager (film nominé au festival international « films and companies », catégorie « action humanitaire et mécénat »)
- ▶ **REVIVRE Magazine**
Avril – sortie de REVIVRE n° 19, un magazine orienté vers une nouvelle façon d'évoquer le don, la greffe et son environnement
- ▶ **23^{ème} journée nationale du don d'organes**
Partout en France, les bénévoles des ADOT se mobilisent dans la semaine autour du 22 juin
- ▶ **38^{ème} Congrès National**
Les 6 et 7 octobre à LYON, rendez-vous des bénévoles pour actualiser les connaissances sur le don et la greffe d'organes, de tissus et de moelle osseuse
- ▶ **14^{ème} journée mondiale du don d'organes**
A l'approche du 17 Octobre, les bénévoles occupent le terrain pour parler du don

PARTENAIRES

FRANCE ADOT entretient des liens privilégiés avec de nombreux organismes publics, institutionnels, associatifs, privés, et en règle générale **avec tous ceux qui s'impliquent en tant qu'acteurs de la promotion du don de soi.**

Associations et organismes institutionnels : Agence de la Biomédecine, Registre France Greffe de Moelle, Etablissement Français du Sang, Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole, Associations de patients, de greffés

Prestataires de services : Groupe SLR Editions & Design, BM-Services

CONTACTS PRESSE

Marie-Claire PAULET, Présidente nationale FRANCE ADOT
Tel : 05 45 39 84 50 – mail : franceadot@orange.fr

Pierre NOIR, vice-président national, responsable communication
Tel : 03 84 24 12 38 – mail : noirp@wanadoo.fr